

Penser les programmes Leader 2023- 2027 dans des ruralités en transition ?

Synthèse de la contribution au débat organisé par Cap Rural le 23 mai 2022,
En complément de celle de Martin Vanier

Pierre-Antoine Landel¹

Une multitude de ruralités, juxtaposant différents modes d’habiter

A côté de la multitude de discours qui font de l’espace rural un espace homogène, construit en opposition à la métropole, nos observations de l’évolution des arrière-pays méditerranéens, nous amènent à proposer un récit différent. On y trouve des périphéries, marqués par une dépendance aux centres. Certaines peuvent être proches, telles les périphéries résidentielles, d’autres peuvent être plus lointaines, avec les espaces récréatifs et touristiques. La marge, située plus à l’écart, ouvre à différentes situations, parmi lesquelles on va trouver des espaces isolés et parfois déprimés, mais aussi des territoires productifs, dont la dynamique repose sur des ressources spécifiques. Dans certaines de ces marges se multiplient des innovations sociales le plus souvent inscrites dans des lieux et répondant à des besoins nouveaux, ou à d’autres qui ne sont plus pourvus. L’ensemble forme une « mosaïque mouvante », dont une la forme évolue en fonction de la nature et de l’intensité des relations avec les centres.

La difficulté à penser la transition et la pertinence des réseaux

Face à la crise globale en œuvre à l’ensemble des échelles, du local au planétaire, ces espaces sont confrontés à la nécessité d’une transition. Définie par Dominique Bourg comme « *Un processus de transformation au cours duquel un système passe d’un régime d’équilibre à un autre* », elle ouvre à une multitude de questions, à commencer par l’incertitude sur l’horizon à atteindre. Parmi, une multitude d’approches possibles, la géographie pose la question des échelles d’intervention. À l’image de Pierre Veltz (2020), nombreux sont ceux qui pensent que « *les territoires locaux, ceux des liens de proximité et de l’expérience vécue des gens, constituent désormais le cadre le plus propice pour mobiliser les énergies et inventer des solutions efficaces aux défis qui nous assaillent* ». L’échelle locale est un espace pertinent pour intégrer les enjeux écologiques, économiques et sociaux, et arbitrer leurs intérêts souvent contradictoires. C’est aussi l’échelle pertinente de l’ouverture démocratique, dans l’objectif d’un engagement élargi de la population.

Une controverse tend à opposer les tenants des collectivités territoriales, qui auraient capacité à impulser puis mettre en œuvre des politiques locales adaptées, à ceux pour qui seules des initiatives collectives et localisées pourraient innover et

¹ Pierre Antoine Landel est chercheur associé en Géographie Aménagement au sein de l’UMR PACTE, Université Grenoble Alpes. Pierre-antoine.landel@univ-grenoble-alpes.fr

assurer les conditions d'une véritable transition. Nous faisons l'hypothèse que la capacité à transformer la trajectoire des territoires se situe dans la qualité des relations entre les porteurs de ces innovations et les collectivités territoriales.

Renouveler l'approche LEADER,

L'acronyme Leader signifie « Liaison Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale ». Depuis sa création, la notion de réseaux, internes ou externes aux territoires, y occupe une place centrale. La proposition serait de renouveler cette notion pour concevoir l'architecture des programmes Leader pour la programmation 2023-2027. On l'a vu au départ, la transition peut se définir comme le passage d'un système en équilibre, à un autre système, dont il s'agira aussi de définir l'équilibre. Cela signifie que les transformations portent sur les relations entre acteurs, à commencer par les valeurs qu'ils portent collectivement.

Trois fonctions d'intermédiation seraient à assurer dans le cadre des processus de transition : la première porte sur les connaissances à mobiliser et à construire pour mener à bien le projet de transition, la seconde sur l'inscription du projet innovant dans ce que nous appelons l'histoire longue du territoire, la troisième porte sur les normes à créer, intégrer ou adapter dans cet objectif de transition.

L'objectif de cette mise en réseau Leader serait de favoriser le rapprochement entre des collectivités locales, et plus particulièrement des intercommunalités, et les innovations sociales qui se multiplient, y compris dans les espaces ruraux et montagnards. La base TransforMont² esquisse un inventaire de ces innovations sociales. Ce rapprochement aurait pour objectif de mettre en débat des modes d'habiter les territoires ruraux, en intégrant le fait que cela ne se limite pas pour nombre de leurs habitants à y résider, mais répond à leur souhait de participer aux transformations nécessaires. La mise en réseau des initiatives et des collectivités participerait à la construction de nouvelles connaissances, à la mobilisation de ressources partagées et à la définition de principes d'action collective. En bref, elle renforcerait la capacité des acteurs à agir collectivement dans ce contexte de transition.

Penser la forme des réseaux

Le renouvellement de la fonction des réseaux appelle à en penser la forme. Parmi les différentes formes possibles, la fédération ou l'association semble préférable à des formes plus verticales que peuvent être la polarisation ou la filiation. Une des qualités à rechercher serait celle de la possibilité d'évolution des réseaux au gré des projets et des opportunités. Leur organisation pourrait reposer sur deux acteurs essentiels :

² Cet inventaire des innovations sociales pour la transition des territoires réalisé dans le cadre du Labex Innovations et Transitions Territoriales en Montagne (ITTEM) est accessible à partir du lien : <http://collecti.cc/transformont/?ListE>

- un chef de file, qui aurait capacité à permettre la délibération, c'est-à-dire à débattre collectivement, à décider et à agir. Cette capacité repose sur une triple légitimité : politique, technique et de proximité. Ce chef de file peut être
- Des acteurs « articulateurs » qui auraient capacité à articuler les projets du réseau avec les politiques menées à d'autres échelles : Union européenne, Etat, région, département, et parfois, assurer des fonctions de médiation, en particulier en cas de conflit.

Ces deux fonctions sont l'occasion d'interroger la question de l'ingénierie territoriale dans un contexte de transition et d'accompagner les processus de professionnalisation nécessaires. L'essentiel est d'éviter un modèle unique et de privilégier une construction collective adaptée aux enjeux locaux et aux pratiques de terrain.

Inscrire les réseaux dans les dynamiques prioritaires... et d'autres.

L'appel à candidature de la Région Auvergne Rhône-Alpes repose sur 3 thématiques :

- revitalisation des centre-bourgs
- construire une offre touristique renouvelée
- favoriser l'accès à l'emploi et le développement de nouvelles activités

Chacune d'entre elles peut être l'occasion d'identifier des initiatives innovantes et de proposer leur inscription dans des réseaux d'échanges et de projets, ouvrant à des transformations de la trajectoire des territoires. La vie des réseaux ouvrira certainement à d'autres thématiques, qui pourront être reprises dans d'autres programmes ou donner lieu à la construction de projets spécifiques.